

Bulletin d'histoire politique

Réjean Morissette, *Les Autochtones ne sont pas des pandas*, Montréal, Hurtubise, Coll, « Cahiers du Québec – Cultures amérindiennes », 2012, 408 p.

Pierre Trudel



Volume 22, Number 1, Fall 2013

L'incendie du parlement à Montréal : un événement occulté

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1018839ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1018839ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Trudel, P. (2013). Review of [Réjean Morissette, *Les Autochtones ne sont pas des pandas*, Montréal, Hurtubise, Coll, « Cahiers du Québec – Cultures amérindiennes », 2012, 408 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 22(1), 269–272.
<https://doi.org/10.7202/1018839ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Réjean Morissette, *Les Autochtones ne sont pas des pandas*, Montréal, Hurtubise, Coll, « Cahiers du Québec – Cultures amérindiennes », 2012, 408 p.

PIERRE TRUDEL
Chargé de cours
Département de science politique
Université du Québec à Montréal

Comment expliquer la décision de Dominique Garand, directeur de la collection *Cahiers du Québec*, et de la maison d'édition Hurtubise, de publier un tel ouvrage dans une collection fondée par Robert Lahaise, et dans laquelle on retrouve des auteurs réputés, comme Marcel Trudel ? *Les Autochtones ne sont pas des Pandas* constitue un pamphlet révisionniste de 400 pages de l'histoire des Autochtones qui aurait dû se retrouver ailleurs et n'en contenir que 100, épargnant ainsi le lecteur de redites et d'une démonstration historique désorganisée et souvent appuyée sur presque rien.

Dans les 49 références de la bibliographie du livre de Réjean Morissette, on retrouve treize sources d'informations gouvernementales et des auteurs aussi éloignés que sont Nancy Huston et Gilles Bourque. Les quelques ouvrages spécialisés portant sur les Autochtones du Québec sont à peine cités, sans que l'on puisse en connaître l'essentiel du contenu.

La bibliographie nous indique également que la Révolution tranquille constitue la spécialisation de l'auteur puisqu'il a rédigé une thèse (*sic*) de maîtrise en sociologie à l'Université Laval en 1980. Manifestement, c'est de l'expérience de fonctionnaire du Québec, plus particulièrement auprès du Secrétariat aux affaires autochtones, qu'est tiré cet ouvrage. Malgré le poste occupé, y compris comme présumé « négociateur de la Paix des Braves », il est pour le moins étonnant de constater que l'auteur situe le Nunavut dans le nord du Québec (p. 54), dans un livre de 400 pages sur les Autochtones du Québec !, et affirme que le gouvernement fédéral, et les autres Autochtones, ne reconnaissent pas les Inuits comme ayant le « statut d'Autochtone » (p. 31). Il est faux d'écrire qu'au Canada, on trouve trois communautés mohawks, comme il le fait à la page 36, et de continuer

dans l'erreur, à la page suivante, en affirmant qu'il y en a quatre. Il serait vain ici de relever toutes les erreurs, les affirmations sans fondement et surtout sans nuances, les contradictions et le manque de logique. À la page 44, l'auteur écrit que «chaque problème spécifique ne peut être étendu automatiquement à l'ensemble des Autochtones». À la page 209, pour s'attaquer au leadership des Autochtones, il écrit «Encore aujourd'hui, les femmes et les jeunes autochtones en sont toujours à trouver leur voie pour se libérer de la violence sociale et de l'oppression communautaire quotidienne qu'ils subissent». Ce n'est pas le sens des nuances qui caractérise l'auteur, exemple: «Le problème c'est qu'aujourd'hui, après 35 ans de ce terrorisme juridique fondé largement sur des fabulations historiques, les Cris demeurent profondément miséreux». On s'ennuie littéralement de Tom Flanagan!¹.

L'ouvrage est constitué d'un portrait biaisé des Autochtones du Québec, d'une ambitieuse révision de l'histoire des rapports des Européens avec les Autochtones en Amérique, dont les sous-titres renvoient à la «gouvernance» autochtone, canadienne et québécoise. À part de grands événements historiques, de textes constitutionnels et juridiques, l'ethnocentrisme guide l'interprétation, on apprend peu de chose de la gouvernance autochtone ou de la gouvernance en général des Autochtones. À cet effet, sans donner aucune explication, l'auteur affirme «Pour le citoyen ordinaire, elle, la gouvernance, demeure cependant opaque, énigmatique et souvent menaçante» (p. 54). Des informations peu courantes sur la création de l'ensemble des réserves au Québec et de la politique québécoise en matière autochtone depuis 1960 apparaissent trop tardivement. Le chapitre sur le droit autochtone illustre à merveille le reste de l'ouvrage: l'auteur introduit le sujet en relevant deux anecdotes associées à des dérives juridiques faites par des juges, dont un siège en Australie, ridiculise les références au créateur de la part d'Autochtones, on se croit dans le *Journal de Montréal*, pour ensuite tomber, encore une fois, dans des propos caricaturaux, tout en affirmant que l'origine de ce droit nous vient essentiellement d'ailleurs (comme les Autochtones eux-mêmes). Ce qui aurait dû être l'essentiel des propos de l'auteur n'apparaît qu'à la fin d'un ouvrage qui, au dire même de l'auteur, n'est «surtout» (p. 26) pas un livre d'histoire, bien que la majeure partie porte sur l'histoire!

On comprendra que le problème principal ne relève pas de la critique de l'auteur du système actuel régissant nos rapports avec les peuples autochtones, des droits ancestraux ou de la présumée «orthodoxie autochtone», mais bien de sa démonstration boiteuse et, surtout, de ses propos sans nuance et contradictoires qui se retrouvent péniblement tout au long de l'ouvrage. Au contraire, l'expérience pertinente de l'auteur aurait pu mener à une critique intéressante proposant un autre avenir dans nos rap-

ports avec les peuples autochtones. Dans 400 pages, je n'ai relevé que deux éléments positifs, soit celui à l'effet que des communautés font un usage quotidien de leurs langues, ce qui constitue, selon l'auteur, « une œuvre d'art méritant toute notre admiration » (p. 353) et la proposition que le gouvernement devrait protéger leurs cultures (p. 385). L'argumentaire « révisionniste » développé par Morissette repose essentiellement sur des études qui n'ont pas été publiées et ont été commandées par des avocats qui se préparent à semer le doute sur les droits des peuples autochtones ou à les contredire. Il importe de souligner et de répéter que la presque totalité des affirmations de l'auteur sur la nature de l'occupation du territoire n'est pas appuyée sur des sources crédibles ni sur une analyse de la littérature scientifique. (deux comptes rendus d'experts ont remis les fondements scientifiques de ce pamphlet²). Sans données à l'appui, Réjean Morissette vide la grande partie du Québec de la présence des Autochtones et transforme ces derniers en immigrants venus « sur le territoire du Québec » après l'arrivée des Français, tout en décrivant leur organisation sociale d'une telle façon qu'on a peine à imaginer que des droits pourraient y être associés. La situation actuelle se réduit au fait qu'une minorité des communautés autochtones sont dans la misère pendant que les autres sont privilégiées, et plus riches que les Québécois, tout en étant tous gouvernées par des institutions racistes, auxquelles tiennent leurs leaders, ceux-là mêmes qui oppriment femmes et enfants « quotidiennement » (p. 209).

Bien qu'annoncé depuis le début, l'auteur ne propose rien comme alternative au système actuel sinon qu'une simple abolition des droits ancestraux et l'intégration des Autochtones à une « citoyenneté unique ». On peine à imaginer qu'un tel discours puisse mener à un début de négociation, voire même à une simple relation avec des Autochtones. Pourtant, l'auteur a été « responsable des liaisons gouvernementales auprès de diverses nations autochtones » entre 2002 et 2010! Voici ce qu'il écrit dès le début de son livre à propos de la nature des Mohawks avant l'arrivée des Européens: « Ils ne firent que piller leurs voisins sans défense, violer leurs femmes, massacrer les personnes faibles et handicapées... » (p. 61). Et de nos jours:

« Trois groupes d'Autochtones refusent particulièrement tout rapprochement citoyen:

1. Les faussaires et abuseurs du système: APNQL, Hurons, Innus, Abénaquis, les Malécites et les Micmacs.
2. Les criminalisés: les Mohawks
3. Les planqués à vie à la suite des traités: les Cris, les Naskapis, les Inuits » (p. 373-374).

On a peine à comprendre également comment, avec autant d'insultes, qui apparaissent surtout vers la fin de l'ouvrage qui porte sur la période contemporaine, l'auteur peut inviter les Autochtones à former une société respectueuse et égalitaire avec nous. L'éditeur ne semble pas avoir distingué ce genre de propos d'une « nouvelle perspective en matière autochtone » ou d'un « ouvrage coup-de-poing ».

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Tom Flanagan, *Premières nations ? Seconds regards*, Sillery, Septentrion, 2002.
2. Brian Gettler, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 41, no. 2-3, 2011, p. 208-210, et Nicholas Houde, *Amerika*, no. 7, 2012.